

# Consignes en code JAUNE

## Hygiène des mains

Renforcée : les élèves et les professeurs se lavent les mains au savon ou au gel hydro-alcoolique à l'entrée du bâtiment tant au début qu'à la fin de chaque cours.

## Circulation

Mise en place d'un sens unique :

**Entrée** par la porte principale. Obligation de se passer les mains sous le gel.

**Accès** aux étages 1, 2 et sous-sol par l'escalier principal en pierre. 3ème étage, utilisation unique de l'escalier en colimaçon

**Sortie** par l'escalier en bois (colimaçon). Descendre (dans un calme absolu) vers le sous-sol et sortir par la cafétéria.

## Port du masque & distanciation

Port du masque obligatoire dès l'âge de 12 ans et si possible avant. Le masque ne pourra être retiré qu'avec l'accord du professeur.

La distanciation physique doit être respectée au maximum.

Il est demandé de venir au maximum 5' avant l'heure du cours afin d'éviter la concentration d'élèves dans les couloirs.

## Aération & ventilation

Idéalement, nous essayerons de maintenir l'aération durant les cours. Si ce n'est pas le cas, les locaux seront ventilés après chaque cours.

## **Sécurité sanitaire pendant le cours**

### Les enfants de moins de 12 ans

Entre eux ne sont pas soumis à la distanciation physique, ni au port du masque.

Avec des adultes, ils doivent respecter la distance d'1,5 m.

### Les élèves de 12 à 17 ans

La distanciation physique est de mise et si cette distanciation n'est pas possible, le port du masque est recommandé.

### A partir de 18 ans

La distanciation physique est toujours de mise et, si elle n'est pas possible, le port du masque est obligatoire.

Le professeur mettra en application les mesures adéquates suivant les circonstances particulières de son cours. Il incombe aux élèves de suivre ses directives.

Dans chaque local, la désinfection des surfaces utilisées (bancs, matériel, machine) sera effectuée après chaque changement de groupe par les élèves suivant les directives du professeur.

Pour les cours où le port du masque ne sera pas possible, notamment pour les instruments à vent ou le chant, l'élève se placera derrière un écran transparent.

Pour le chant et les arts de la parole, l'utilisation de la visière est possible, mais elle n'évite pas le respect de la distance de sécurité ; en effet, les experts ne considèrent pas la visière comme une protection aussi efficace que le masque.

Excellente année académique !

La direction